

Motion du Groupe A Gauche toute ! - Que faire avec l'excédent record des comptes 2007 ?

Développement

Une ristourne d'impôt en faveur des petits et moyens contribuables, une augmentation des postes et des salaires dans la fonction publique vaudoise, un programme d'investissement dans le développement de crèches et dans des économies massives d'énergie.

Les comptes 2007 de l'Etat de Vaud présentent un excédent record de près d'un milliard de francs. Afin de garantir la redistribution des bénéfices faramineux réalisés, les députés signataires demandent au Conseil d'Etat de présenter :

- Dans les meilleurs délais, un projet de décret allouant à chaque contribuable (personne physique), déclarant un revenu imposable de 60'000 frs au maximum, une ristourne ponctuelle d'impôt, sur l'année 2008, quel que soit le revenu déclaré jusqu'à cette limite. Le montant de ce chèque — égal pour tous ces contribuables — est augmenté d'un montant forfaitaire pour chaque personne à charge. L'Etat peut compenser cette créance avec d'éventuelles dettes d'impôt. Au contraire des baisses linéaires qui favorisent essentiellement les hauts revenus, ce système favorise les moyens et les bas revenus ainsi que les familles.
- Dans le cadre du budget 2009, un projet d'augmentation importante de postes dans l'enseignement, la santé, les EMS, secteurs où il existe des manques criants.
- Dans le cadre du budget 2009, un projet d'augmentation des salaires réels de 5% dans toute la fonction publique, les salarié-e-s de la fonction publique vaudoise ayant perdu depuis 15 ans une part significative de leur pouvoir d'achat.
- Dans le cadre du budget 2009, la mise en place d'un vaste programme de construction et de développement de crèches, en particulier pour garantir à toutes les femmes travaillant dans la fonction publique et para-publique la possibilité de mettre leurs enfants dans une crèche.
- Dans le cadre du budget 2009, un investissement de 200 millions dans le but de favoriser toutes les mesures visant à réduire les dépenses énergétiques du canton.

Lausanne, le 1 avril 2008. (Signé) *Pour le groupe A Gauche toute ! : Jean-Michel Dolivo et 3 cosignataires*

M. Jean-Michel Dolivo : — Le groupe A Gauche Toute ! (AGT) a déposé cette motion suite à la publication des comptes 2007 qui, comme on pouvait s'y attendre et malgré l'extrême prudence de M. le conseiller d'Etat Pascal Broulis en charge du dossier au moment du débat budgétaire 2008, ont révélé un extraordinaire bénéfice, de près de 1 milliard de francs. Il faut savoir, comme les salariés de la fonction publique et les usagers le savent, que nous venons de vivre, dans ce canton, une période de quinze ans de politique d'économies, d'austérité et de remise en cause — partielle, il est vrai, mais importante par rapport à certains secteurs — du travail de l'Etat. On a rogné sur les postes ou on n'en a pas créé suffisamment, si bien que les usagers comme les salariés de la fonction publique se sont trouvés et se trouvent encore aujourd'hui dans une situation extrêmement difficile. Je donnerai l'exemple du Service de protection de la jeunesse (SPJ) où les assistants sociaux, notamment, mais aussi

d'autres catégories de personnel, subissent un stress et des difficultés extrêmes du fait du manque d'effectifs.

La motion du Groupe AGT propose par rapport aux salariés et aux usagers de la fonction publique, qu'une réorientation des investissements et des dépenses budgétaires soit décidée pour 2009, dans le cadre du budget 2009. Nous proposons notamment une augmentation importante des postes dans l'enseignement, la santé et les EMS, secteurs où les manques que j'ai décrits sont particulièrement criants. Nous proposons aussi une revalorisation des salaires de la fonction publique qui, comme vous le savez, sont bloqués depuis des années. Il y a donc une vraie diminution du pouvoir d'achat des salariés de l'Etat depuis un certain nombre d'années et ce n'est pas admissible. Nous proposons aussi qu'un vaste programme de développement et, si nécessaire, de construction de crèches soit mis en œuvre dans le canton. Certaines mesures ont été prises, mais elles sont largement insuffisantes par rapport aux besoins des familles, des femmes et des hommes qui travaillent et qui veulent pouvoir mettre leurs enfants en bas âge dans des crèches. Il faut mettre en oeuvre des priorités d'investissement des dépenses publiques, compte tenu des comptes et des bénéfices extrêmement importants dégagés en 2007 pour l'Etat de Vaud.

Du point de vue du budget d'investissement, il faut mettre en place un plan d'économies d'énergie permettant de prendre des mesures à la hauteur des défis d'aujourd'hui : le réchauffement climatique et la diminution, voire la disparition, de certaines ressources naturelles. Vous savez que la pénurie de pétrole, voire sa disparition quasi complète à terme, va poser des problèmes d'approvisionnement et de coûts très graves et importants pour l'ensemble des citoyens et citoyennes. Il faut prendre en compte, massivement, les changements climatiques et le gaspillage des ressources sur cette planète, parfois jusqu'à l'épuisement comme dans le cas des ressources fossiles.

Les mesures d'investissement dans le budget 2009 nous paraissent être indispensables. Voilà pourquoi le groupe AGT a proposé quatre mesures générales mais très importantes pour les salariés de la fonction publique et pour ses usagers, soit pour l'ensemble des citoyens et citoyennes de ce canton. La première mesure listée dans la motion est une ristourne d'impôt en faveur des petits et moyens contribuables, sous la forme d'un chèque pour tous les contribuables qui ont déclaré un revenu imposable jusqu'à 60'000 francs. Il s'agit, sur le plan fiscal, de leur permettre de souffler, eux qui sont d'ailleurs souvent endettés. Ce n'est pas une baisse d'impôt, mais une mesure ponctuelle qui doit favoriser les moyens et bas revenus. C'est là le sens de cette motion que nous souhaitons voir renvoyée à l'examen d'une commission.

La discussion n'est pas utilisée.

Le renvoi en commission est soutenu par plus de 20 députés.

La motion est renvoyée à l'examen d'une commission.